



## INTERVENANT CIRQUE

L'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (ENACR) est née en 1983 de la volonté de quelques passionnés entièrement acquis à la cause des arts du cirque.

Cette association sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Île-de-France, du Département de la Seine-Saint-Denis et de la Ville de Rosny-sous-Bois développe depuis plus de 30 ans une véritable plateforme d'apprentissage des arts du cirque dédié aux étudiants en formation initiale, aux amateurs sans barrières d'âge et aux professionnels du spectacle vivant.

L'ENACR propose un cursus de formation initiale et professionnelle menant au Brevet Artistique des Techniques de Cirque, (Diplôme d'État de niveau IV) et, par convention avec le Centre National des Arts du Cirque (CNAC), à la première année du Diplôme National Supérieur Professionnel d'artiste de Cirque (Diplôme d'État de niveau II).

L'ENACR est habilité à délivrer le diplôme de Professeur de Cirque (diplôme d'État de niveau III), mis en œuvre en partenariat avec l'Académie Fratellini et le CNAC.

L'ENACR propose des cours de pratique en cirque loisir et adulte et compte plus de 400 adhérents à l'année. Elle accueille par ailleurs les professionnels à l'occasion d'entraînement, de résidence ou lors de stages de formation continue.

### Activités

L'ENACR recherche un intervenant pluridisciplinaire en arts du cirque pour intervenir auprès du secteur loisir de l'école :

- Intervenant jonglage ou acro pour le cours Initiation 2 – loisirs enfants 9 ans – le jeudi de 18h15 à 20h15
- Intervenant pluridisciplinaire pour les cours Éveil – loisirs enfants 4-6 ans – le samedi de 9h30 à 12h30 (3x 1h)

Les cours ont lieu de façon hebdomadaire du 7 septembre 2020 au 6 juin 2021 (inclus), hors vacances scolaires et jours fériés, soit 31 séances sur l'année.

L'intervention auprès des enfants de 8 ans implique une participation à la préparation d'un numéro pour le spectacle de fin d'année, et la présence lors de ce spectacle qui aura lieu le samedi 29 mai 2021.

### Profil recherché

Biac, BPJEPS cirque, DE cirque, ou expérience avérée  
le PSC1 est un plus

Savoir gérer un groupe d'enfants, connaître les publics et leurs besoins physiologiques

Capacité à préparer une séance pédagogique  
Savoir travailler seul et en équipe

**Conditions de travail**

CDD de la prise de fonction au 6 juin 2021.

Salaire : 27,27€ brut de l'heure.

**Pour postuler écrire à [recrutement@enacr.com](mailto:recrutement@enacr.com) et [maeliss.corvellec@enacr.com](mailto:maeliss.corvellec@enacr.com) en expliquant vos motivations et en joignant votre CV.**